



## *LE MOT DU MAIRE*

Chères administrées, chers administrés,

Ce premier bulletin municipal de la mandature est l'occasion de vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. Cette confiance nous honore et nous engage.

Depuis notre installation, l'équipe municipale s'attache à mettre en œuvre les engagements pris devant vous. Au cours de ces premiers mois, plusieurs dossiers ont ainsi été engagés ou poursuivis : le recrutement d'un agent communal afin de maintenir les services rendus à la population, la concertation des habitants autour du projet de gravière, ainsi que la demande d'étude d'un projet de contournement du bourg de Cassaber. Parallèlement, nous continuons à gérer les nombreux sujets du quotidien qui contribuent à la qualité de vie de notre commune et à votre bien être.

Dans un contexte économique national actuel qui tend vers la précarité, accordons-nous à avoir un regard sur l'avenir qui nous permette de maintenir les acquis de la commune, vos bonnes conditions de vie. A la faveur d'une mobilité facilitée et rendue plus rapide, une action devra être menée sur la sécurité dans nos bourgs-centres de Carresse et de Cassaber. Au désespoir de percevoir des aides financières de l'État, des concessions seront à faire la priorisation de nos actions. La voilure devra être réduite ! Je vous invite à avoir une vision positive sur le devenir de notre village et à être confiant(e)s.

L'été qui s'ouvre sera placé sous le signe de la convivialité et du partage. Aux sujets clivants, la place doit être laissée à ce qui nous réunit. Les festivités locales et les traditionnelles grillades du jeudi soir seront autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de faire vivre l'esprit de notre village. Chacun est chaleureusement invité à y prendre part.

La rentrée sera également un temps important pour l'avenir de notre commune. Vous serez appelés à vous informer dans le cadre de la réunion publique relative à la finalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Votre participation contribuera à construire collectivement le développement de notre territoire pour les années à venir.

Soyez assurés que l'ensemble de l'équipe municipale reste pleinement mobilisé, accessible et à votre écoute. N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour partager vos questions, vos idées ou vos préoccupations.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Bien cordialement,

Le Maire

## **NOUVELLE ARRIVEE AU SEIN DE L'EQUIPE COMMUNALE :**

Bienvenue à **Arnaud VERGNAS**, notre nouvel employé municipal qui travaillera de concert avec Laurent à l'entretien et l'embellissement de notre village.



## **EMPLOIS A LA COMMUNE**

En prévision de fins de carrières professionnelles, la commune lance le recrutement sur 2 postes :

- secrétaire générale de mairie - à pourvoir mi-septembre 2026.
- agent technique polyvalent - à pourvoir mi-octobre 2026.

Les fiches de poste et les modalités de candidature sont consultables sur « [emploi-territorial.fr](http://emploi-territorial.fr) » et sur « [emploi-public.fr](http://emploi-public.fr) ».

## **ACHAT MATERIEL COMMUNAL**

Après vingt ans d'utilisation intensive, l'ancienne tondeuse présentait des signes répétitifs d'usure et de faiblesse. Les frais étant appelés à se multiplier pour son maintien en état et la nécessité d'avoir du matériel performant lors de la saison d'entretien des espaces verts a amené le conseil municipal au choix de son remplacement. Une nouvelle tondeuse de la même gamme a été achetée auprès de l'établissement « Vercauteren » pour un montant de 29.904,00€ TTC.

## **UN PEU DE FRAICHEUR**

Chose promise !

On ne prendra jamais assez soin de nos aînés. En réponse à leur attente, la Mairie a doté la salle municipale occupée par l'association « A you qu'em plats » d'un climatiseur réversible mobile. En plus de rafraîchir ou réchauffer l'ambiance entretenue par le Club dans son local, cet appareil pourra être utilisé ponctuellement dans la salle des Associations de la commune si la situation l'exige.



### **BIBLIOTHEQUE CONNECTEE**

C'est fait, la bibliothèque est enfin raccordée à la fibre, tout vient à point à qui sait attendre. Dorénavant la gestion des livres et ouvrages pourra se faire de manière numérique en une fraction de secondes. L'occasion de vous informer que le groupe de bénévoles est en recherche de co-équipier(e)s pour la tenue de ce service.

### **FERMETURE ESTIVALE**

La bibliothèque sera fermée du 24/07 au 24/08/2026.

La Poste sera fermée du 11/07 au 14/07/2026 et du 14/08 au 16/08/2026.

### **COMMERCE :**

A votre service !

La SUPER-superette **API** rencontre un franc succès. La démarche de l'ancien Conseil municipal d'amener un nouveau service aux administrés est auréolée. La subvention de fonctionnement annuelle de 5.475,00€ TTC à la charge de la commune restera établie comme telle.



### **PLU EN COURS DE FINALISATION DE ZONAGE :**

Les réunions de travail sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ont repris en collaboration avec l'Agence Publique de la Gestion Locale (APGL) comme support technique et la Communauté de Communes du Béarn des Gaves (CCBG) comme nouvelle entité compétente à l'urbanisme.

Le dossier présenté aux nouveaux élus a permis aux intéressé(e)s d'intégrer rapidement les temps de travail. Un nouvel échéancier est établi en corrélation avec le calendrier de la CCBG. Une réunion publique d'information est programmée le mardi 29 septembre 2026 pour un arrêt du projet espéré en fin de cette année. S'en suivra l'étude du dossier par l'administration dont une enquête publique ponctuera les travaux. Dans le meilleur des cas, le PLU sera établi et applicable à la fin du premier semestre 2027.

## **CONCERTATION DU VILLAGE**

Comme promis, la Mairie vous a interrogé sur la gravière afin d'avoir votre ressenti.

Résultats : 181 réponses exprimées sur 593 inscrits

32 réponses FAVORABLES

149 réponses DEFAVORABLES

## **VISITES A DOMICILE**

Vos élus sont passés voir nos aînés de + 70 ans, à domicile, durant la canicule de mai.

Près de 130 de nos sages ont été contactés. Tous étant particulièrement ravis de cette visite.

En juin, certains d'entre vous ont été également vus.

Suite à de nouvelles dispositions gouvernementales, la Mairie vous invite à vous faire recenser si vous avez besoin d'être visité lors des épisodes de canicule, pour rappel, téléphone de la Mairie : 0559384672.



## **LA PASSEM**

La Passem est la course relais en faveur de l'occitan gascon. Elle traverse tous les territoires de Gascogne pendant 10 jours sur 2000 kms. Elle se tient tous les 2 ans et a pour but de recueillir des fonds qui sont ensuite reversés à des projets œuvrant pour la transmission et la valorisation de la Lengua Nosta.

La municipalité a participé au soutien financier en achetant 1 km (100€). Bravo aux courageux sportifs qui ont parcouru la traversée de notre village au milieu de la nuit.

## **PROMENONS NOUS PRES DU LAVOIR**

Après un gros nettoyage par l'association Avenir (1100€), le sentier piéton vers le lavoir est à nouveau ouvert depuis la rue du Château. Profitez de cet itinéraire escarpé et ombragé pour découvrir le patrimoine de notre commune. Un accès facilité se trouve à proximité de la pharmacie.



### **PROMENONS NOUS PRES DE LA CABANE DES CHASSEURS**

À l'instar du lavoir, la cabane des chasseurs et ses alentours ont également été nettoyés par l'entreprise Costes-Jardins (360€), vous pouvez de nouveau arpenter ce très bel espace, ou le découvrir.



### **TOURNOI DE FOOT**

Le 07 Juin 2026, le Carresse-Salies Football Club a organisé son Tournoi annuel. La commune de Carresse-Cassaber a contribué à récompenser les athlètes en offrant les médailles. Les « jeunes crampons » se sont vus décorés et félicités.

### **TOURNOI DE PELOTE**

A l'initiative de l'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école publique, le tournoi de pelote a animé les fins de journée de Mai et Juin. A toute action dynamisant le village, la municipalité se veut être reconnaissante. Un jambon a été offert comme récompense pour une équipe finaliste. Bota pilota !

### **CHIENS ET CHATS ERRANTS :**

2 cas de morsures depuis le début de l'année !!

Des chiens sont laissés en liberté par leurs propriétaires, et/ou les portails restent ouverts, de sorte que dès que quelqu'un passe, les chiens peuvent approcher les personnes, la situation est encore plus compliquée si vous vous promenez avec un chien.

Il ne s'agit pourtant que de bon sens, on ne laisse pas un chien en liberté, et on ferme son portail pour sa sécurité et celles des autres.

(Le Maire a rappelé aux personnes concernées leurs obligations et les conséquences qui pourraient en découler, en cas de non-respect.)

Enfin, merci de ramasser les déjections canines.

### **Chats**

Avoir un animal de compagnie signifie de prendre un engagement. Celui de veiller à son entretien, son éducation et sa prolifération. Il est constaté qu'un grand nombre de félins se retrouvent dans la nature et à défaut trouvent refuge chez des particuliers sans y être invités.

La réglementation qui vaut pour les chiens s'applique aux chats.

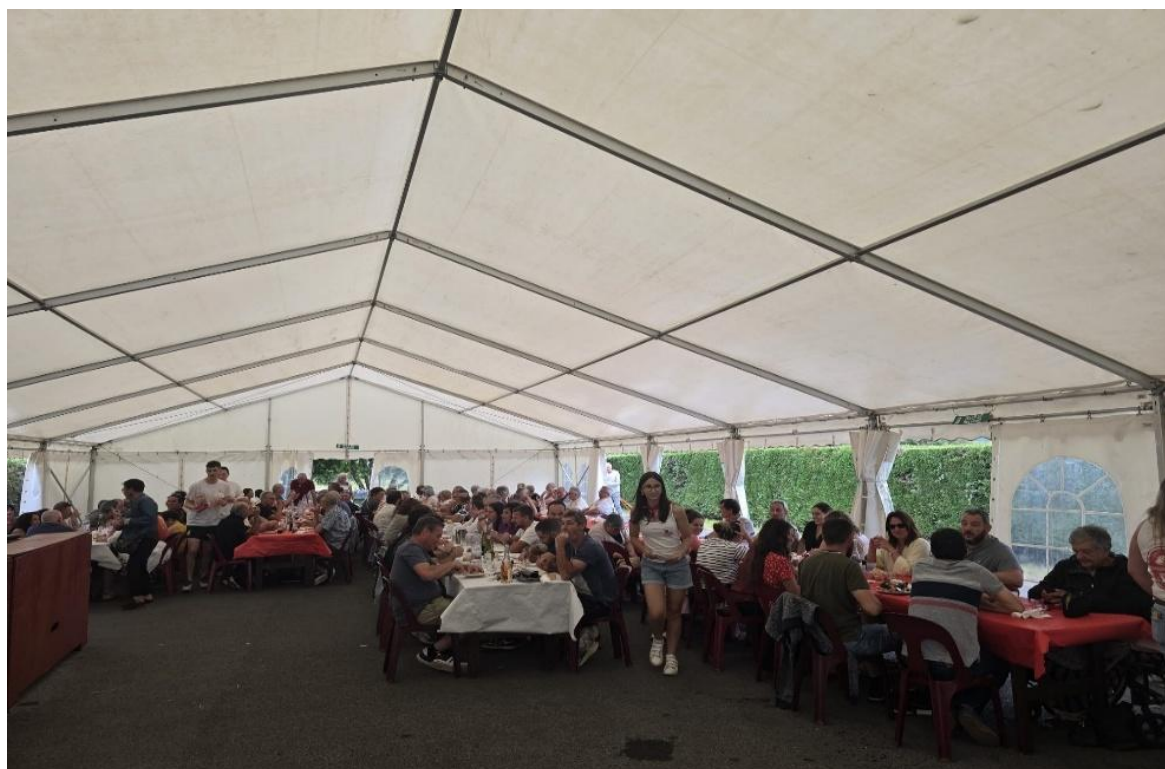
Il vous est demandé de veiller au bon respect des recommandations de garde de vos animaux sinon la fourrière sera leur destination. Les frais engendrés seront à la charge des propriétaires.

### **FETE DE CASSABER :**

Le repas s'est déroulé le samedi 30/05/2026.

Plus de 140 participants de Carresse-Cassaber et alentours ont profité de la très bonne paëlla et d'une ambiance d'exception. Une animation de chauffe pour les jeunes de notre Comité des fêtes avant les dates estivales.

Merci à eux et merci à vous !



### **COMITE DES FETES**

Nos jeunes vont bientôt passer parmi vous pour la traditionnelle quête des fêtes.

Pour rappel, la recette entre entièrement dans le financement des fêtes. Le programme suivra bientôt ainsi que les réservations pour le repas.



## FETES DU SEL

**Appel à bénévolat** pour la conception du char de la fête du sel (le vendredi soir à partir de 18h00, derrière la salle des fêtes), merci de vous faire connaître auprès de la Mairie.

## RAPPEL DES EVENEMENTS A VENIR EN 2026



**Pour les grillades du jeudi : Pensez à amener votre verre ecocup.**

Les grillades débutent à partir de 19h00, **sandwiches disponibles à partir de 19h30 au prix de 2,50 euros** et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans, la boisson est gracieusement offerte par la Mairie.



**Soyez informés toute l'année.** Comment ? En étant connecté !

- sur votre téléphone, téléchargez l'application **INTRAMUROS** et retrouvez l'actualité.

Cette appli informe et avertit de tout type d'événements sur Carresse-Cassaber.

- sur vos ordinateurs et tablettes, consultez le site de la Mairie : <https://mairie-carresse-cassaber.fr/>

Il regroupe de nombreuses informations sur notre village.

### **RAPPEL POUR VOS DEPLACEMENTS :**

**En Aban !** est un service de transport à la demande qui permet de se déplacer facilement entre les communes du Béarn des Gaves et certains points clés comme Carresse-Cassaber, Orthez, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Puyoô. du mardi au vendredi de 9 h à 18 h, et le samedi de 9 h 30 à 15 h (hors jours fériés), [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr). Les trajets sont ponctuels et de proximité, avec un maximum de 10 à 20 trajets par mois selon les modalités [www.ccbearndesgaves.fr+1](https://www.ccbearndesgaves.fr+1). Le service ne couvre pas les trajets scolaires ou domicile-travail.

Points de départ et d'arrivée : Le service dessert 53 communes du Béarn des Gaves et permet de rejoindre 12 points d'arrivée situés dans les principaux pôles : Carresse-Cassaber, Navarrenx, Rivehaute, Salies-de-

Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Susmiou. Il est également possible de se rendre aux gares d'Orthez et de Puyoô et à certains points spécifiques comme l'hôpital ou la Mission locale à Orthez [www.ccbearndesgaves.fr+2](http://www.ccbearndesgaves.fr+2).

**Réservation par téléphone au 0970 870 870** (non surtaxé) ou via l'application Mon TAD Nouvelle-Aquitaine. La réservation doit être faite la veille pour le lendemain ou le vendredi pour le lundi [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr). **Au tarif de 2,50 € le trajet simple et 4,50 € l'aller-retour pour les adultes.** Gratuit pour les enfants de moins de 11 ans, les accompagnateurs PMR et les anciens combattants. La correspondance avec les lignes régulières est gratuite pendant deux heures.